
MAIRIE DE CHERONNAC

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 juillet 2018 à 20 h 30

Lecture des délibérations.

Monsieur le Maire présente le tableau de répartition du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). La commune devra verser la somme de 5865 €.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a eu lieu de prévoir la révision des loyers des logements communaux au 1^{er} juillet. L'augmentation par rapport à l'indice des loyers serait de 1,05 %. Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas appliquer cette augmentation mais de limiter cette évolution à 2 € compte tenu de la progression du coût de la vie, du contexte économique et des décisions gouvernementales concernant l'APL.

Le conseil décide d'acheter 2 panneaux pour indiquer le lieu-dit « Les Sept Châtains ».

Des travaux vont être effectués par les agents de la communauté de communes sur un chemin situé à Montoume pour éviter que l'eau de ce chemin traverse la départementale D90.

Le conseil municipal valide le choix d'un bâtiment en bois pour abriter la future chaudière à granulés ainsi que le silo. Ce bâtiment sera situé au même endroit que le préau derrière la mairie. Le dépôt du permis de construire devrait se faire fin juillet.

Suite à une demande de particulier qui souhaite acquérir une parcelle sur le terrain communal route de Saint Mathieu afin d'y installer un atelier de découpe et de vente de viande, le conseil municipal valide le prix de vente à 1€ le m².

Les gardes corps place de l'église vont être installés. Les volets au presbytère vont être posés au mois de septembre.

La cloche à l'église va être démontée le lundi 30 juillet à partir de 11 heures et sera reposée le lundi 8 et mardi 9 octobre.

Le four a été installé dans la salle des fêtes.

Du compomaq sera acheté au mois de septembre par la commune pour réparer les trous dans le chemin neuf.

Le marché festif aura lieu à Chéronnac le 31 août 2018 place de la source.

A Chéronnac, le 16 juillet 2018.

Le Maire,